



SAGE

Bas-Dauphiné

Plaine de Valence

Commission territoriale Drôme des collines

7 juin 2016 – Saint-Donat-sur-Herbasse

- L A
D R O
M E - LE DÉPARTEMENT

Déroulé de la rencontre

- ➔ Introduction de la commission territoriale
- ➔ Qu'est ce qu'un diagnostic ?
- ➔ Perception des enjeux par deux acteurs du territoire
- ➔ Session poster
- ➔ Discussion et échanges
- ➔ Synthèse et clôture

- Rappel procédure SAGE

□ Le SAGE c'est:

- Un schéma de portée réglementaire
- Dans le domaine de l'eau et de ses usages
- Qui s'impose aux SCOT

□ Son élaboration se fait:

- Dans la concertation des acteurs et usagers
- Selon une procédure imposée
- Avec une durée de l'ordre de 5 à 6 ans

□ Son rôle:

- Assurer la préservation des ressources en eau
- Garantir une gestion équilibrée de l'eau sur un territoire sensible

- Périmètre du SAGE

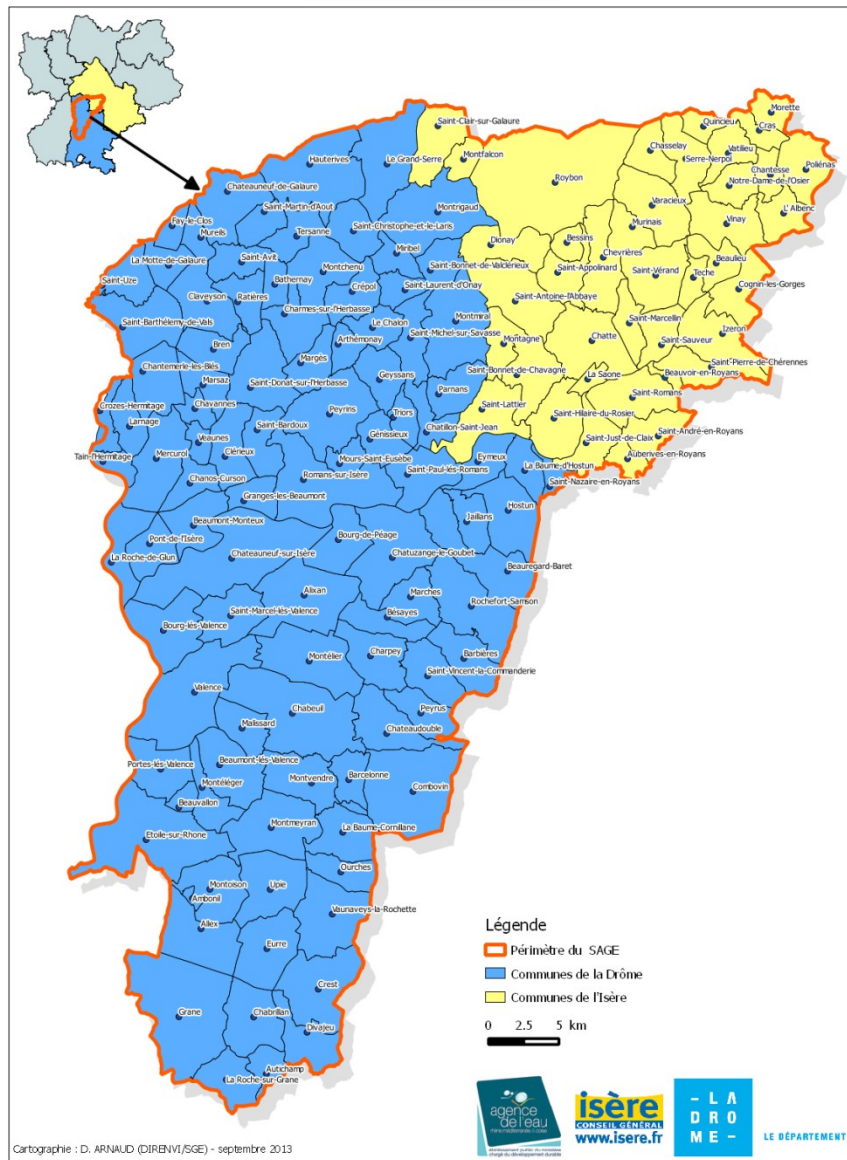
Superficie : 2018 km²

Nombre de communes : 140

Dont 100 dans la Drôme
Et 40 en Isère

Nombre d'habitants (2010) : 319 000

Dont 278000 dans la Drôme
Et 41000 en Isère

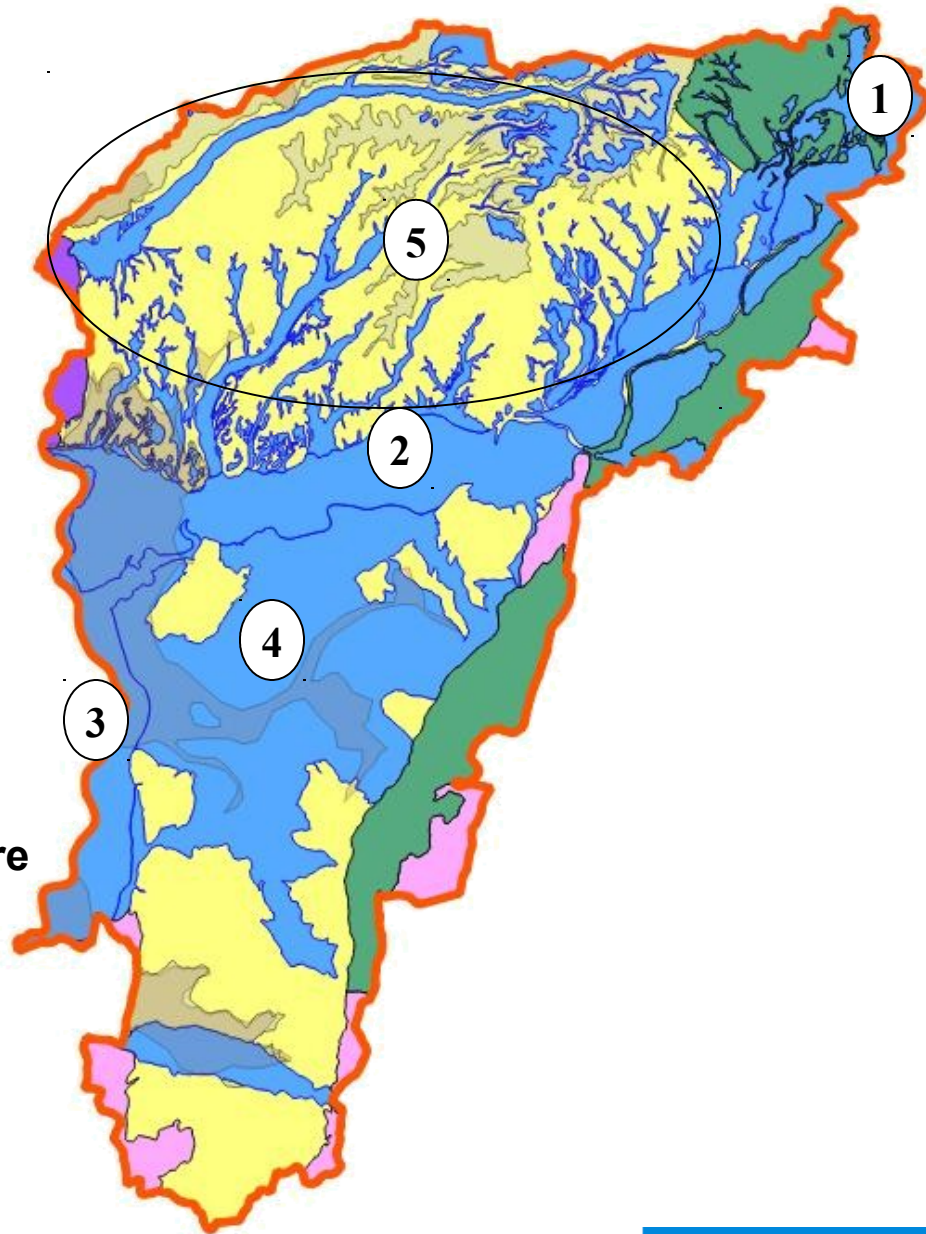


- Deux aquifères principaux: molasse et alluvions

1 masse d'eau molasse

5 masses d'eau alluvions

1. Alluvions Isère aval Grenoble
2. Alluvions terrasses de Romans et de l'Isère
3. Alluvions du Rhône
4. Alluvions anciennes plaine de Valence
5. Placages quaternaires discontinus





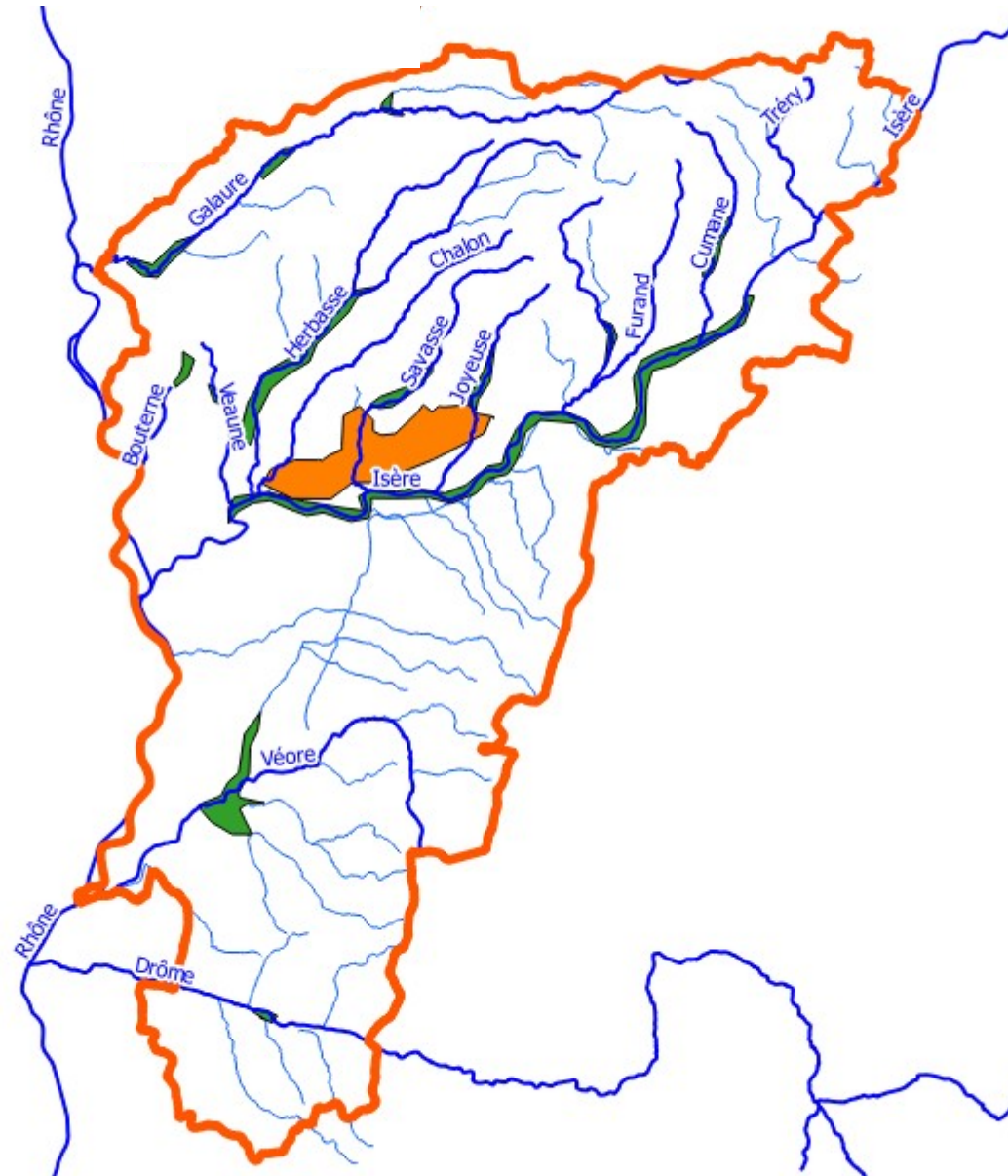
- Réseau hydrographique

44 masses d'eau superficielles

7 bassins versants hydrographiques

De nombreux échanges nappes-rivières :

-  Drainage par les cours d'eau
-  Remontées molasse

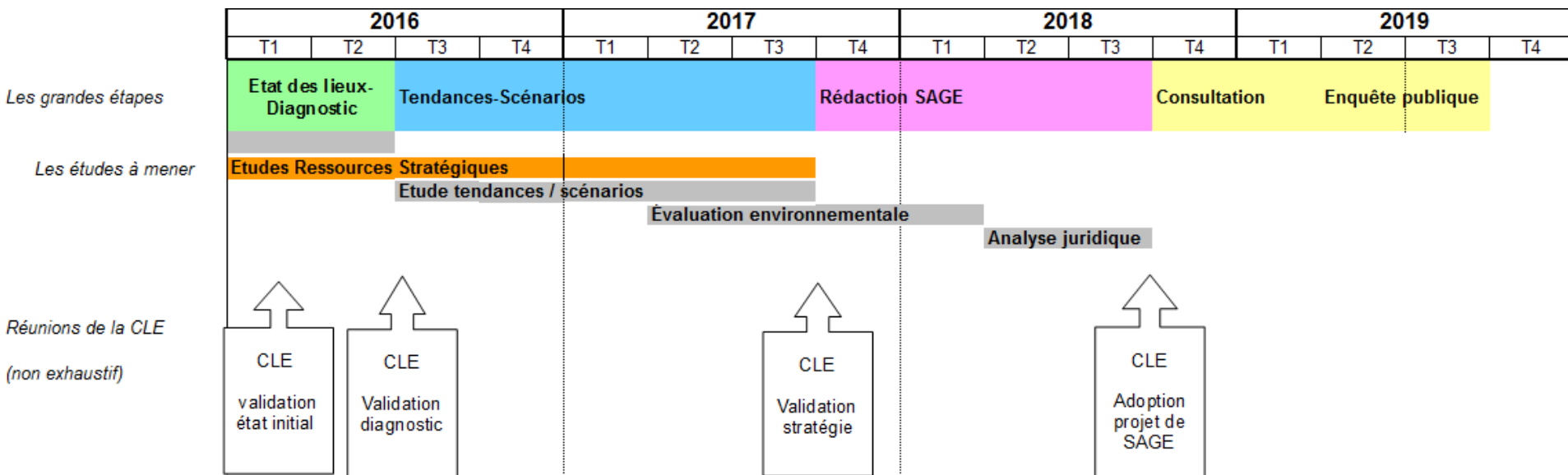


- Pourquoi un SAGE molasse miocène ?

[les enjeux identifiés par le Comité de Bassin Rhône Méditerranée]

- **POUR PRESERVER LES RESSOURCES STRATEGIQUES** pour l'alimentation actuelle et future en eau potable
- **POUR AMELIORER ET PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU**, notamment vis-vis des pollutions par les nitrates et les pesticides
- **POUR UNE GESTION QUANTITATIVE** des ressources souterraines, en lien avec les ressources superficielles
- **POUR MAITRISER L'IMPACT DE L'URBANISATION**, en cohérence avec la disponibilité de la ressource

- Calendrier global d'élaboration du SAGE

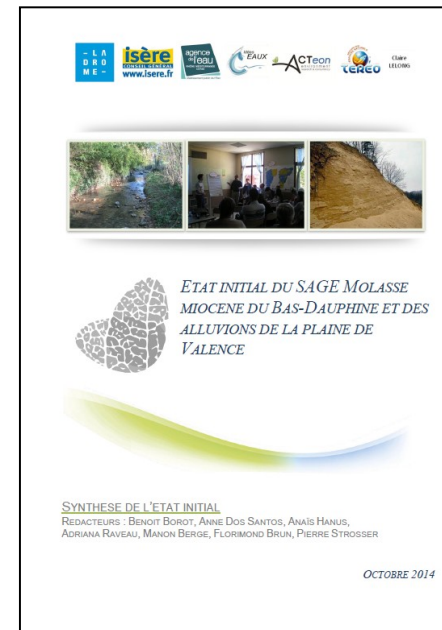


1^{ère} phase: l'état initial – ses principaux résultats

Approuvé par la CLE le 2 février 2016

Quatre documents composent l'état des lieux

- rapport provisoire
- atlas cartographique
- annexes
- document de synthèse



En ligne sur www.ladrome.fr , rubrique SAGE

- Quantité

Des liaisons très étroites molasse – alluvions – cours d'eau

**120 millions de m³ prélevés annuellement : 2/3 eaux superficielles,
1/3 eaux souterraines**

**Localement des risques de surexploitation et de contamination des
eaux souterraines**

Une situation de déséquilibre quantitatif des eaux superficielles

L'irrigation comme facteur de développement

L'eau potable en recherche de diversification et de sécurisation

- Qualité

Une forte dégradation par les nitrates au sud de l'axe Isère, en particulier des alluvions et des aquifères de surface

Des dépassements de normes pour les molécules pesticides, en particulier sur plaine de Valence

La vulnérabilité de la molasse est très variable

Une ressource fragile soumise à de multiples pressions :

- travail de caractérisation des pratiques agricoles
- pression de l'assainissement quand ils dysfonctionnent
- Problématique des forages domestiques

Abandon d'une cinquantaine de captages pour l'AEP

De nombreuses démarches en cours pour améliorer la situation

- Objectifs d'un diagnostic

Qu'est ce qu'un diagnostic ?

=> Confronter les éléments de l'état des lieux

=> Identifier et hiérarchiser des éléments de gestion

Comment élabore-t-on un diagnostic ?

=> Analyse des liens état des milieux

pression

activités et aménagement du territoire

organisation des acteurs et flux financiers

Perception des enjeux par deux acteurs du territoire

- Gérard DEROUX

Vice-président du Syndicat des eaux de la Veaune

- Franck DOCHIER

Agriculteur à Crépol

Session posters

Jusqu'à la validation du diagnostic

Atelier concertation – 6 avril

Contribution des acteurs

Bureau CLE – 10 mai

Synthèse des ateliers

Réunion EAU – 3 juin

Cohérence avec les procédures en cours

Commissions territoriales – 7, 8 et 9 juin

Contribution des territoires

Bureau CLE – 6 juillet

Synthèse des ateliers – diagnostic finalisé

CLE – 15 septembre

Validation du diagnostic

